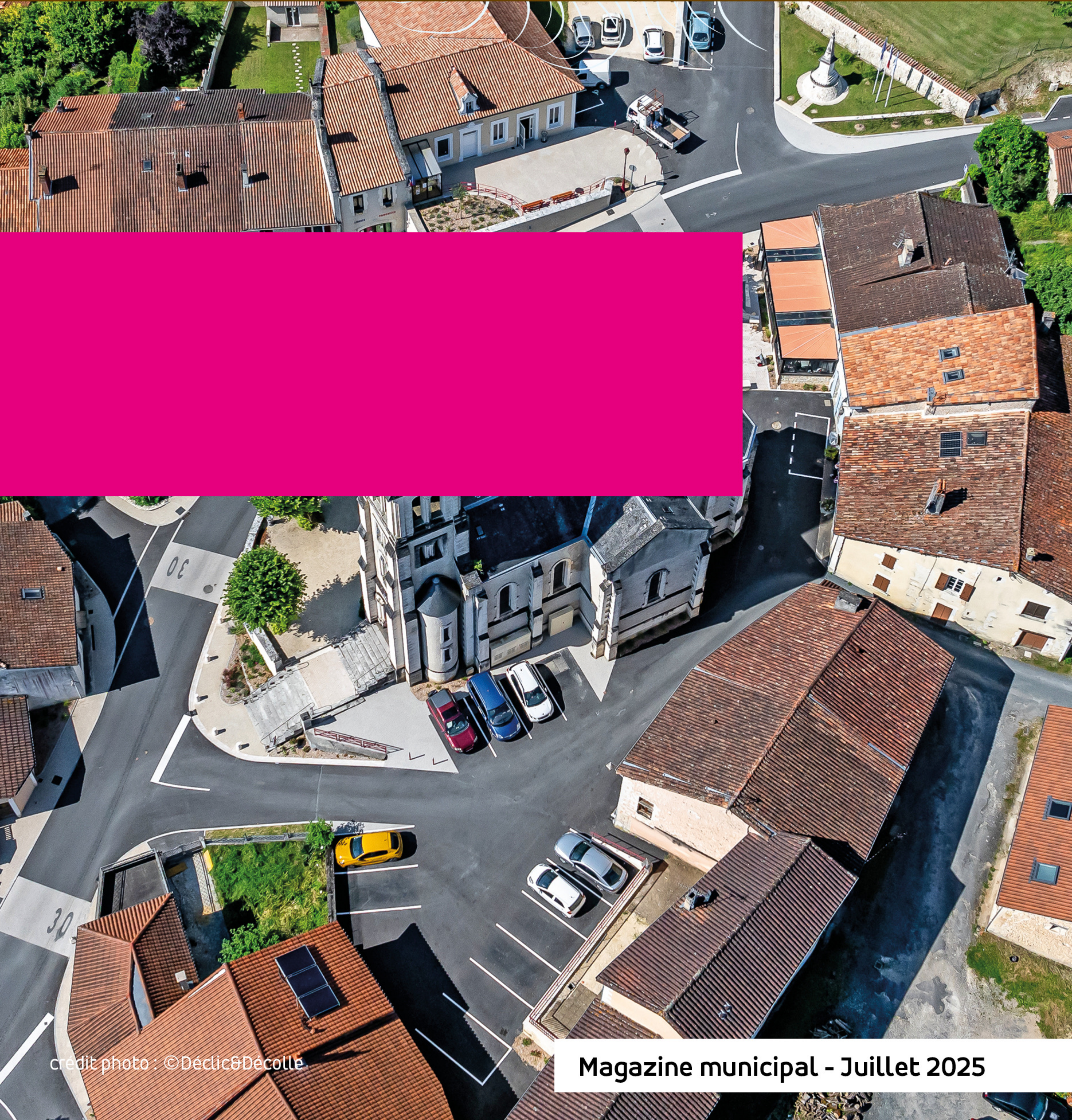




La Plume de l'Oie





La Plume de l'Oie

Sommaire

3	Le mot du maire
4-5	Vie de la Commune - Bibliothèque - École Commémoration
6	Comice Agricole
7	Fête de la musique
8	Balades - Ciné plein-air
9	Travaux de la commune
10	CCIVS
11	AASE Ateliers
12-13	Inauguration
14-15	Les Assos : Ça swing - Clau Chez de l'Auche Fa Si l'Auche
16-17	Club de Foot - Gym Forme - Don du sang
18	Page de l'opposition
19	Carnet de voyage
20-21	Faits-divers par A. Jarry
22-23	Info Canicule
24	Info droits
25	Etat civil
26-30	Carnet d'adresses
31	Don du sang

Numéros d'urgence.....

Urgences Médicales : **112**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Police secours : **17**

Urgences Sourds et Malentendants : **114**

Enfant en Danger : **119**

Prévention suicide : **31 14**

Violences Conjugales : **39 19**

SOS Viols : **0800 05 95 95**

Allô Maltraitance personnes âgées et

adultes handicapés Dordogne : **3977 ou 05 53 53 39 77**



Le Mot du MAIRE

**Chères Léguillacoises,
chers Léguillacois,**

Nous arrivons dans la dernière ligne droite de ce mandat. Durant ces cinq années le conseil municipal a essayé de mettre en place le programme 2020/2026. La fin des travaux du bourg qui ont transformé le village, l'embellissement, la sécurisation des écoles et des piétons ont apporté un attrait supplémentaire à notre belle commune.

Sans oublier tout ce qui ne se voit pas, réfection des conduites d'eau potable, assainissement, eaux pluviales, enfouissement de la fibre, des lignes électriques et de l'éclairage public, un gros chantier qui a demandé un gros investissement mais qui était nécessaire (pour exemple l'eau potable date de 1967). L'inauguration en présence du sous-préfet et secrétaire général de Périgueux, du sénateur, des élus départementaux et des léguillacois a été un succès.

Les travaux vont continuer jusqu'à la fin du mandat, les routes, les chemins, ainsi que les prévisions pour l'avenir : La toiture de l'Eglise qui depuis les dernières grosses pluies a des infiltrations, les glissements de terrains au stade etc...cela va nous obliger à investir de nouveau.

A l'heure où je rédige ce "mot du maire" nous venons de subir des journées de canicule et j'espère que vous avez pu traverser cette période difficile sans trop de difficulté, la mairie reste à votre disposition et n'hésitez pas à appeler pour tout problème rencontré.

En ce qui concerne les écoles : vous les parents, vous avez reçu des consignes, que la fermeture de l'école relevait du maire, l'école est une compétence CCIVS et, le maire, même pour seulement un ou deux enfants ne décidera pas de fermer l'école, car tous les parents n'ont pas forcément la possibilité de garde. Cependant je remercie les parents qui ont récupéré leurs enfants dans cette période difficile.



Dans cette plume l'opposition vous parle de la mobilité, et vous dit que rien n'est fait ; il serait bien que les infos CCIVS soit lues par tous, site internet, appli. Voir l'info "l'actualité Isle Vern Salembre" de février 2024.

Depuis quatre ans, je travaille sur le sujet avec les services sociaux et jeunesse en commission pôle social et jeunesse. Un transport à la demande solidaire a été mis en place sur la CCIVS pour les démarches de santé en priorité, ce service fonctionne avec un véhicule et un chauffeur qui se déplace sur la CCIVS mais également hors CCIVS pour des rendez-vous médicaux. Nous sommes également en discussion pour élargir l'offre, covoiturage par exemple avec des structures déjà existantes, des demandes d'aide pour le budget sont en cours.

Petit rappel sur les incivilités depuis la fin des travaux : quatre poteaux, une barrière de protection ainsi que le muret du monument aux morts ont été endommagés, une seule personne sur les six est venue me voir pour discuter de la suite à mener, cela est bien dommage, je connais les auteurs de ces six infractions, cinq sont des administrés de Léguillac au minimum des excuses aurai été appréciées par la mairie.

Je vous souhaite un bel été, n'hésitez pas à vous rapprocher de la commune en cas de besoin

Le maire,
Régis Batailler

Bibliothèque

ANIMATIONS ANNUELLES GRATUITES

Depuis plusieurs mois déjà, la bibliothèque de Léguillac de L'Auche est gratuite et ouverte à tous ; mêmes à ceux qui ne sont pas de notre commune.

Audrey vous accueille le :

- Lundi de 16h00 à 18h00
- Mardi de 15h00 à 17h30
- Mercredi de 14h30 à 17h30.

Sans oublier pour les plus jeunes les nombreuses activités et animations proposées par Audrey tout au long de l'année, notamment lors de la fête des mères et des pères.

Nous vous rappelons qu'en plus d'un large choix de livres ; la bibliothèque possède plusieurs jeux de société qui peuvent vous être mis à disposition afin de partager un moment de convivialité au frais grâce à la climatisation en période estivale.



ECOLE

La fête du RPI s'est tenu le vendredi 27 juin 2025 à Léguillac de l'Auche avec une forte participation des parents sous un soleil radieux

La journée s'est soldée par un spectacle des enfants et le tirage de la bourriche

Nous remercions l'association Trait d'Union qui œuvre toute l'année pour nos écoles et organise cette journée en tenant des stands de jeux pour les enfants et en proposant une restauration sur place.



Commémoration.... 27 avril



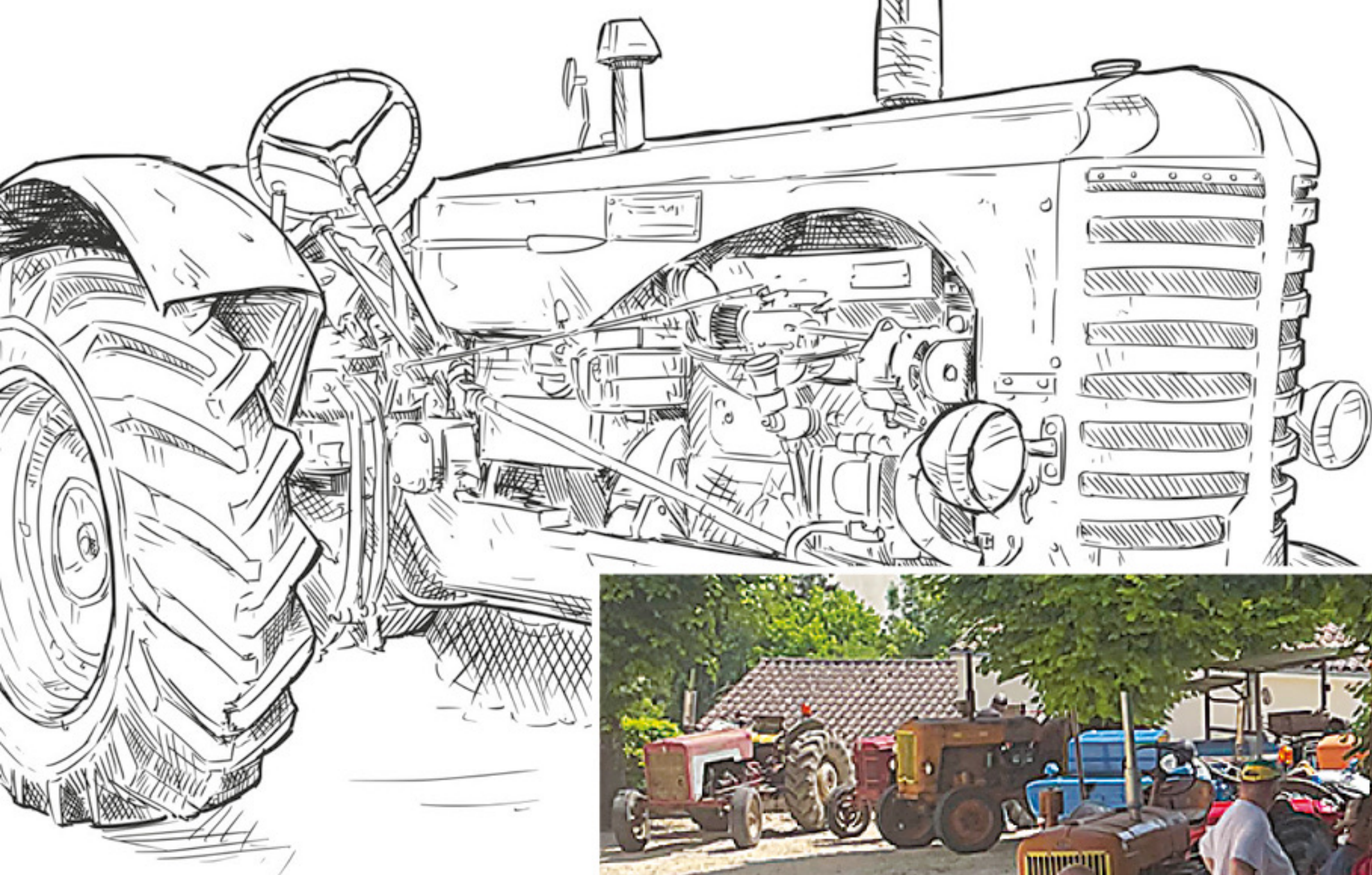
8 mai.....



Comice.....



Dans le cadre du comice agricole qui aura lieu le samedi 20 septembre 2025 à Chantérac, un défilé de tracteurs anciens s'est tenu sur la commune ainsi qu'un repas avec l'ensemble des participants à la salle des fêtes servi par l'Escale de l'Auche



Fête de la musique



La fête de la musique a été organisée le samedi 21 juin 2025, par le Bar Restaurant l'Escale de l'Auche.

Deux groupes de musique, Kaloubadia et Doc Boss, ont animé cette soirée qui a attiré de nombreuses personnes sur la place du village.

Balades sur nos chemins de randonnées...



Depuis plusieurs années nous organisons des balades en trottinettes électriques tout-terrain, cette année on ne déroge pas à cette animation.

Cette dernière a eu lieu le 18 juillet, a été très appréciée, elle a permis à une trentaine de personnes de découvrir ou redécouvrir nos chemins de randonnées.



Cette animation a été réalisée en collaboration avec la mairie et NICO RANDO notre fournisseur de trottinettes. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



Ciné plein-air

LÉGUILLAC DE L'AUCHE
VENDREDI 18 JUILLET
Cour de l'école



Pour la 18^{ème} édition du cinéma plein-air, la municipalité de Léguillac de l'Auche a choisi de projeter le film JURASSIC WORLD RENAISSANCE.

La projection s'est faite dans la cour de récréation de notre école, lieu idéal sur tous les points pour organiser cet évènement (place de parking proche du site, site très sécurisé).

Nouveauté cette année avec la vente avant et pendant la séance, de bonbons, pop-corn, glaces, gâteaux, boissons. La vente de ces derniers était au profit de l'association TRAIT D'UNION. Merci particulièrement à Fanny et Laura pour cette initiative.

Merci aussi à nos partenaires qui nous permettent d'amener le 7^{ème} art dans nos villages.

Travaux de la commune.....



Travaux voirie 2025

Réalisations

Début juin avec le projeteur enrobeur sur 2 jours nous avons réalisé le lotissement VAL DE L'AUCHE et une partie de la route du jouis



Prévisions pour 2025

- Campagne curage des fosses
Semaine du 20 au 24 octobre 2025
- Campagne de PATA (point a temps)
1 journée à déterminer
- Travaux lourds (goudronnage)

L'entreprise COLAS doit intervenir semaine 31 (du 28 juillet au 01 août) et semaine 37 (du 08 au 12 septembre 2025) pour la réfection de la route du stade

Pendant ces périodes la route sera barrée (sauf riverains) et le stationnement interdit sur le bas cote

Ateliers AASE

Deux ateliers socio-esthétiques auront lieu à la salle des fêtes de Léguillac de l'Auche en partenariat avec AASE

- Jeudi 9/10, de 14h à 17h et
- jeudi 16/10, de 14h à 17h



Objectifs principaux et bénéfices Prévention et bien-être

Renforcer l'estime de soi en restaurant le bien-être physique et psychologique afin de se réapproprier une image corporelle positive.

Améliorer la confiance en soi en apprenant à faire par soi-même.

Stimuler la mémoire en faisant appel à son expérience sensorielle.

Créer du lien social en se retrouvant par petits groupes (max 10 personnes) pour un moment convivial.

Public:

Personnes âgées de plus de 60 ans, en situation d'isolement, hommes ou femmes, résidents sur le territoire de la CCIVS.

Nombre de séances:

12 séances réparties sur 6 communes de la CCIVS.

2 séances par communes (Saint Léon, Léguillac de l'auche, Montrem, Douzillac, Saint Aquilin, Vallereuil).

Thèmes abordés:

Création cosmétiques maison, prendre soin de sa peau après 60 ans, colorimétrie, éveil sensoriel, automassages, la beauté au naturel, la peau et les changements de saison, éveil olfactif.



Coût:

Gratuité pour les bénéficiaires.

Continuité du projet:

Un bilan d'activité quantitatif et qualitatif sera rédigé à l'issue de l'action

Ce bilan permettra:

- de mettre en corrélation les objectifs visés et les résultats obtenus ,
- de mettre en évidence les moyens à mettre en œuvre afin de pérenniser l'action.

Porteur du projet:



Ateliers de socio-esthétique
auprès des séniors



La socio-esthétique est une activité thérapeutique à médiation corporelle.
Elle permet la prise en charge et l'accompagnement de personnes fragilisées physiquement et/ou psychologiquement à l'aide d'ateliers et/ou de prestations esthétiques.

Socio-esthéticienne:

Sabrina Guépin socio-esthéticienne certifiée CODES.

Inauguration.....





LES ASSOS.....

Ça “swing”

C'est avec le plus grand enthousiasme que l'association ça “swing” à Léguillac vous annonce que pour la rentrée 2025/2026 tout est déjà organisé.

Marie-Christine Professeur de Danse vous accueillera le mardi soir pour des cours de danse de salon : paso doble, rock, valse, Tango, samba, rumba, Quickstep...

Et le jeudi soir, Gilles professeur de danse aussi et Brigitte seront présents pour vous accompagner dans les danses latines : Chacha, salsa, Bachata, merengue, Kizomba, rumba mais aussi Lindy hop !!! Tout le monde sera ravis de vous accueillir à partir du 13 et 16 septembre à 19h30.

En fonction des inscriptions, il y aura un groupe de débutants et il y aura un groupe d'intermédiaires-confirmés dans chaque catégorie de Danse.

Des animations et des sorties sont prévues tout au long de l'année, afin de mettre en pratique ce que vous aurez appris ainsi que pour la bonne cohésion des groupes de danseurs.

Pour remercier les élèves de leur persévérance et de leur fidélité, pour Noël, l'association organise, entre autre, une soirée dansante privée dans un restaurant, mais aussi une soirée de fin de saison ouverte à tous.

Notamment cette année, nous avons pu bénéficier pour cette soirée du magnifique endroit qu'est le golf de Marsac sur l'isle, équipé d'un superbe et grand chapiteau climatisé avec plancher pour nous permettre de danser dans les meilleures conditions. L'animation musicale étant au top ainsi que la qualité de restauration du golf et la gentillesse du personnel a fait de cette soirée une Grande réussite et sera donc reconduite l'an prochain. A cette occasion, L'association a offert une large participation financière aux adhérents du club.

Et enfin, comme chaque année, le premier dimanche de juillet, l'association fait son assemblée générale au Moulin du pont à Lisle.

Elle offre intégralement à tous les adhérents le picnic musical et dansant et les grillades au bord de l'eau.

Si vous voulez partager ces moments forts avec nous, n'hésitez pas à prendre des renseignements auprès de Nadine Gache, présidente de l'association, 06 23 13 34 52.

On vous souhaite de passer un bel été et à la rentrée prochaine



Clau Chez de l'Auche.....

Randonnée et repas du 18 mai

Succès pour la randonnée du 18 mai à LÉGUILLAC-DE-L'AUCHE



Ce dimanche 18 mai, la commune de Léguillac-de-l'Auche a vibré au rythme de la nature, du sport et de la convivialité à l'occasion de la randonnée organisée par la municipalité et les bénévoles du village.

Sous un soleil généreux, de nombreux marcheurs se sont élancés au départ du stade de foot (Michel Raille) pour une boucle de 5 et 10 km, empruntant notamment les chemins pour découvrir ou redécouvrir le Domaine de La Faye,



Puis les participants ont été accueillis pour un repas grillades, préparé dans la bonne humeur par une équipe de bénévoles toujours aussi investie. Un moment de partage et de détente qui s'est prolongé avec une partie de pétanque, réunissant petits et grands .



“Ce fût une journée familiale et conviviale où chacun pu se retrouver autour d’activités qui ont fédéré ! Bravo et un grand MERCI à chaque participant et bénévoles...
notamment aux propriétaires privés qui ont donné le droit de passage ce jour là.
Vous tous avez contribué à la réussite de cette journée !
À l’année prochaine !”



Fa Si L'Auche



L’association FASIL’AUCHE recevait les 22 et 23 mars la 5ème édition du festival L’Auche à Moelle, le thème cette année était : “La Grande Malbouffe” sujet d’actualité...

Neuf professionnels étaient présents, venant de toute la France et de Belgique.
Parmi eux nous avons eu le plaisir d’accueillir de nouveaux venus :

- **Marie Morelle** de Lyon qui publie ses dessins dans divers journaux (le Monde, Causette...).
- **Sondron**, le Belge de l’étape qui publie quotidiennement ses dessins dans les journaux de son pays.

Devo, caricaturiste du Tarn et Garonne était l’invité d’honneur, 40 de ses dessins ont ainsi composé l’exposition. Outre ses publications dans la presse, il est l’auteur de plusieurs ouvrages, dont un album de célébrités de Nouvelle Aquitaine.

Croquis à la plume au Festival du dessin de presse et de la caricature à Léguillac de l'Auche, un village d'Aquitaine où j'étais invité les 22 et 23 mars 2025.

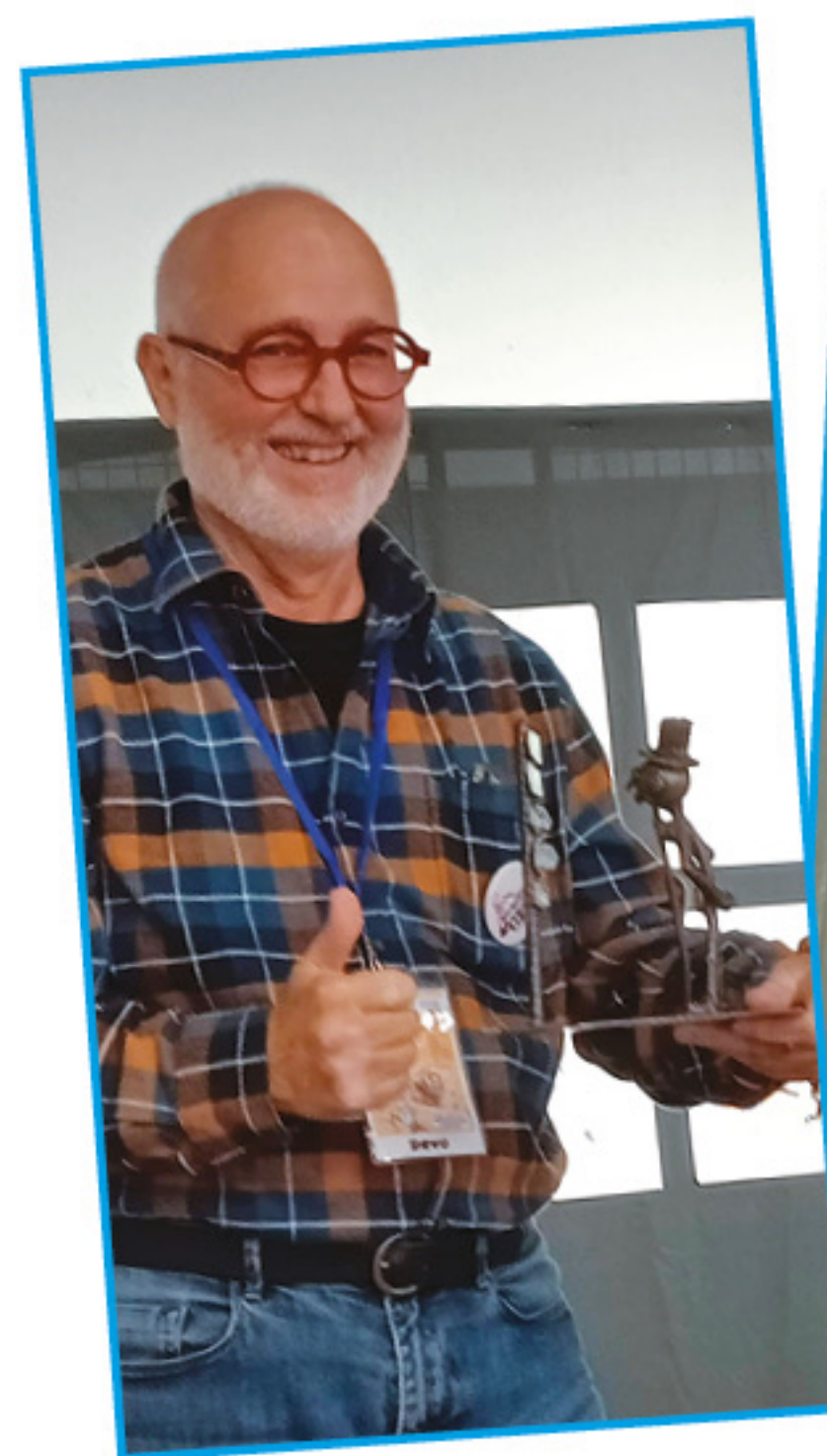


Comme chaque année, les différentes animations (atelier dessin enfants, battle de caricatures, tombola, coins lecture) ont suscité beaucoup d’enthousiasme auprès du public.



Le traditionnel repas-concert du samedi soir a rassemblé plus de 80 personnes qui ont poursuivi la soirée, en dansant sur le Blues Rock chaleureux et généreux du groupe “Mojo Hounds”.

Nous remercions pour cette édition, la municipalité de Léguillac pour son soutien, Laurent Berthoumeyrou pour la création des deux trophées et l’Escale de l’Auche pour l’accueil convivial de l’atelier dessin.



- n°1 : Prix de la caricature remis à DEVO
- n°2 : Prix du dessin de presse Plop et Kankr
- n°3 : Battle de caricature



Saison 2024 2025 du CS Léguillacois Entre solidité, progression et une belle victoire en Critérium

L'équipe première : une saison prometteuse
Engagée en Départemental 4, l'équipe fanion du CS Léguillacois a livré une saison globalement positive. Elle termine à la 5^{ème} place de son championnat avec une très bonne première partie de saison, marquée par des victoires convaincantes et une dynamique de groupe solide.

La seconde moitié a été plus contrastée, avec quelques points laissés en route qui ont empêchés une lutte pour la montée.

Une 5e place encourageante pour un groupe en progression, qui montre que l'équipe peut viser plus haut dès la saison prochaine.

L'équipe B (Critérium à 8) : championne en finale

La véritable satisfaction de la saison vient de l'équipe B, engagée en Critérium à 8.

Elle termine championne de la phase 2 du criterium à 8 après une finale, qui a eu lieu le dimanche 15 à Chancelade, gagnée 1-0 au terme d'un match intense et maîtrisé avec un but dans les dernières secondes du match.

Opposée à une équipe de Lalinde solide, les joueurs léguillacois ont su faire parler leur collectif et leur combativité afin de ramener la coupe à la maison pour le plus grand bonheur d'un public venu en nombre.

Ce trophée vient récompenser le travail des joueurs et du staff, et apporte une belle fierté au club.

Le CS Léguillacois peut être fier de sa saison 2024 2025. Entre une équipe A solide, terminant à une méritoire 5e place en D4, et une équipe B titrée en Critérium, le club a démontré tout son potentiel. L'avenir s'annonce prometteur si cette dynamique est entretenue.

Le CS Léguillacois recrute pour la saison 2025-2026, si tu as plus de 16 ans, que les valeurs d'un club de clocher sont les tiennes, alors nous t'attendons en tant que joueur ou bénévole. La reprise des entraînements se feront à partir du vendredi 25 juillet



à 19h15min au stade Michel Raille de Léguillac de l'Auche. (Entraînement mercredi et vendredi toute la saison).

Contact Coach :

- Lepine Thomas 06 30 25 65 25,
- Petit Jonathan 06 87 23 19 04

GYM FORME Léguillac de l'Auche.....

La saison 2024/2025 est sur le point de se terminer et le bilan est plutôt positif.

Nous avons eu 31 adhésions, chiffre en hausse, ce qui est tout à fait correct. Tout le monde ne vient pas au même cours et heureusement car la salle des fêtes serait trop petite !! Les adhérentes sont assidues et même en ce mois juin, il y avait environ une quinzaine de personnes à chaque cours.

De plus nous avons de plus en plus de jeunes retraités, des actifs et même des très jeunes ce qui est important pour la survie de l'association.

En novembre nous avons organisé Léguill'Art avec nos amis du Comité de jumelage. Cette manifestation a eu beaucoup de succès et a permis de faire un bénéfice conséquent.

En décembre, lors de l'apéritif de fin d'année, nous





avons remis à nos adhérentes un tee-shirt avec le logo de l'association. Ce fut une surprise bien appréciée de toutes.

En juin le dimanche 29 juin, toujours avec le Comité, a eu lieu la randonnée suivie d'une excellente paella. Manifestation qui engendre aussi un bénéfice. De plus le vendredi matin, après le cours nous avons pris l'habitude de prendre un petit café à l'Escale de l'Auche, tout en bavardant bla bla bla.....bla bla bla....

Le mercredi 3 juillet aura lieu à 19h à la salle des fêtes notre assemblée générale suivie d'un repas au restaurant.

Nous vous rappelons les jours et horaires des cours :

- **Lundi 20H - 21H Gym tonic**
- **Mercredi 20H15 - 21H15 Pilates**
- **Vendredi 10H - 11H Pilates**

Les cours reprendront le **lundi 8 septembre 2025**. Nous vous attendons nombreux. Les inscriptions se font en septembre et les 2 premiers cours sont gratuits.

A bientôt



Don du sang



Don de sang et de plasma : un geste vital, un engagement citoyen

Chaque jour, des milliers de malades ont besoin de transfusions sanguines ou de traitements à base de plasma pour vivre ou guérir. Ces besoins sont constants, et aucune alternative ne peut remplacer le don humain.

En donnant votre sang ou votre plasma, vous sauvez des vies, tout simplement.

• Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans (65 ans révolus pour le plasma), sous réserve d'un entretien prédon sur place.

• Pourquoi donner régulièrement ?

Les composants du sang (globules rouges, plaquettes, plasma) ont une durée de vie limitée. Les besoins sont donc continus, notamment pour les personnes atteintes de cancers, de maladies chroniques ou après un accident.

• Et le don de plasma ?

Moins connu, le don de plasma est tout aussi essentiel. Il permet de fabriquer des médicaments vitaux pour des milliers de patients.

• Où donner ?

Les collectes sont organisées régulièrement dans votre commune ou à proximité. Retrouvez les prochaines dates proches de chez vous sur le site de l'Établissement français du sang : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Vous pouvez également nous retrouver à la Maison du don de Périgueux (Sang total et Plasma),
14 rue Victoria face à l'Hôpital 24000 Périgueux,
téléphone : 0 800 74 41 00

Mobilisons-nous, ensemble, pour sauver des vies !

Un don de sang = 1 heure de votre temps dans une ambiance chaleureuse et conviviale = 3 vies sauvées

Bonjour à toutes et à tous.

Parmi les sujets que je n'ai pas abordés dans la Plume de l'oie, il y a la mobilité en milieu rural donc à Léguillac. Les problèmes de mobilité en milieu rural sont nombreux et variés. Ils touchent autant les habitants que les entreprises mais surtout les jeunes, les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Nous sommes dépendants à la voiture individuelle du fait de l'absence de transports en commun. Il y a bien deux gares, Razac et Saint Astier, un arrêt de bus du grand Périgueux à Gravelle mais tous sont éloignés des habitations et avec des horaires pas toujours adaptés.

La voiture individuelle à l'achat est de plus en plus chère et son usage a un coût élevé, carburant, assurance, et surtout l'entretien. Les routes dégradées, les ralentisseurs non conformes accélèrent le vieillissement des véhicules et mettent en danger les utilisateurs. Pour les possesseurs de voitures électriques il y a un manque de stations de recharge. Pour les jeunes, ce sont les parents qui sont mis à contribution avec les contraintes vues précédemment.

Pour les personnes âgées, à mobilité réduite, sans permis de conduire, il y a les difficultés à se déplacer vers les services essentiels (santé, commerces, services publics) avec dans le temps un risque d'isolement social.

Parmi les solutions possibles pour améliorer la mobilité hormis l'entretien de l'ensemble des routes, il faut développer les transports collectifs à la demande tel que, des systèmes de minibus ou navettes sur réservation avec une flexibilité adaptée aux zones peu peuplées, du covoiturage et autopartage avec une plateforme locale de mise en relation. La mobilité en milieu rural est un sujet souvent abordé mais rarement traité....

FEUX DE FORET

Dans le monde les grands feux de forêt n'ont rarement été aussi importants. L'Australie, la Californie, le Canada, la France.... ont vu des incendies d'une rare violence et les risques que cela se renouvelle sont grands. A la mi-juin, il y a déjà une sécheresse agricole (sécheresse de surface). La DFCI (Défense des Forêts Contre L'incendie) fait un travail de prévention important. Avec les communes elle aménage le territoire pour que les sapeurs-pompiers puissent lutter activement. Elle surveille et informe du niveau de vigilance à mettre en place. Ce travail doit être relayé par tout le monde, c'est l'affaire de tous.

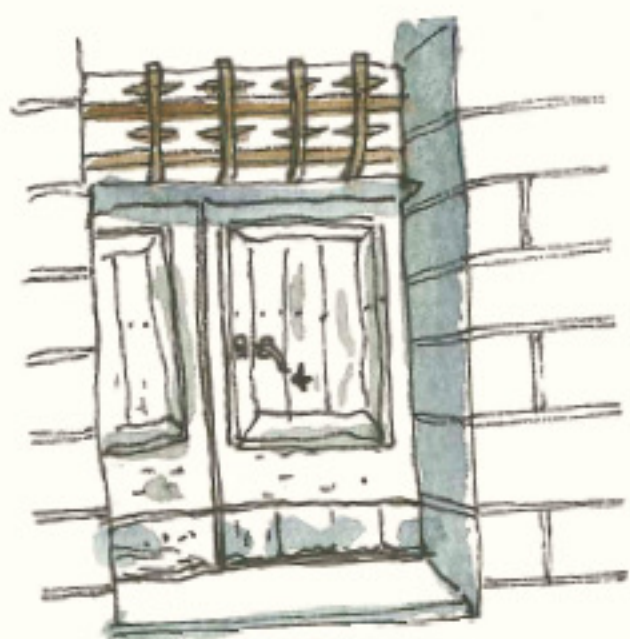
Avant de faire un travail en extérieur, de faire un BBQ, d'allumer une cigarette, il faut prendre connaissance du risque. Cent fois tout se passera bien et une inattention suffit à engendrer l'accident.

Soyez prudent et passez un bel été

Jean-Pierre Maze



CARNET DE VOYAGE EN VALLÉE DE L'ISLE



Marie Bobin

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Nouvelle-Aquitaine

Dordogne
PÉRIGORD

Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

CRAC

CRAC



CARNET DE VOYAGE
EN PÉRIGORD

Marie Bobin



ISLE - VERN - SALEMBRE

UN PETIT VILLAGE TOUT EN PENTE
AVEC UNE ROUTE NOUVELLEMENT
REGOUDRONNÉE, UNE BOULANGERIE
BIO QUI FOURNIT LES CANTINES, UN
BON PETIT RESTO TENU PAR DES
JEUNES, L'ÉGLISE, LA MAIRIE, ET...
UNE VUE MAGNIFIQUE SUR LES
COLLINES ET LA VALLÉE...

L'ÉGLISE A ÉTÉ
CONSTRUITE
EN 1902, LA
PRÉCÉDENTE
ÉTAIT EN TROP
MAUVAIS ÉTAT...

LA MOTTE
CADASTRALE
UN PEU
PLUS LOIN
DANS LA
FORÊT

LE RESTO "LA CROISÉE
DES FOURCHETTES"



Léguillac-de-Lauçhe

← INTERVIEW DE LAURA ET JÉRÔME,
DU FOURNIL "LA DYNAMO"

Ça veut dire "l'oiseau"
en occitan

24



Par Annie Jarry



Un Mariage ... et des embrouilles !

Louis et Anne avaient prévu de se marier le 28 novembre, à Bordeaux. Louis arrivait d'Angoulême avec sa famille et devait passer par Périgueux, Marsac, Razac...en direction de la capitale d'Aquitaine.

Mais Louis s'était fait quelques ennemis à Bergerac, qui avaient décidé de perturber le déplacement familial, sur le chemin. Louis avait des amis à Bourdeilles, des cavaliers, qui avaient eu vent des intentions des Bergeracois et qui avaient décidé, eux, de donner un coup de main à leur ami.

Ainsi donc, quelques jours avant la date prévue, les gars de Bourdeilles, à cheval, étaient venus à Léguillac de l'Auche, à la Faye, voir le propriétaire de l'actuel centre équestre pour lui demander s'il pouvait les accueillir eux et leurs montures pour une nuit. Le propriétaire fit valoir une impossibilité mais leur conseilla de descendre à la Font de l'Auche où, leur dit-il, il y avait un soi-disant copain des Bergeracois qui habitait la grande maison blanche près de la fontaine et qui avait tout ce qu'il fallait pour les hommes et les bêtes.

Les cavaliers eurent vite fait de descendre la côte, bien décidés à obtenir l'asile quitte à ennuyer un peu le soi-disant ami des "ennemis".

Bien sûr, le présumé "hôte" ne fut pas d'accord. Bien chauffés par ce double refus, les cavaliers se mirent à heurter contre la porte de la maison et voyant qu'on ne leur ouvrait pas ils frappèrent plus furieusement pour l'ouvrir. Mais réalisant qu'ils n'y parviendraient pas, ils contournèrent le bâtiment sur le chemin derrière et là, trouvèrent une issue plus facile à faire céder. Ce qu'ils firent.

Encore plus remontés par leurs exploits précédents, ils envahirent la maison et se firent servir de

tout ce qu'ils purent : le dindon qui rôtissait dans la cheminée, le vin des barriques mises en perce, et autres doctes aliments qui se trouvaient dans les placards qu'ils avaient forcés et dans la cave bien fournie. Bien repus, ils étaient repartis, après avoir emporté des sacs d'avoine pour leurs chevaux, bien plus que nécessaire, mais sans doute plus trop conscients de leurs actes ! Il paraîtrait que certains auraient fait main basse sur des objets qui les auraient tentés et auraient entrepris un vrai pillage.

Ils laissaient une immense désolation derrière eux dans la paisible demeure du propriétaire de la maison de la Font de l'Auche, effondré et sous le coup d'une profonde émotion. Emotion que partageait le voisinage impuissant.

Remis de cette violente agression, Joseph Vigier, car c'était lui, alla porter plainte au tribunal de Périgueux et obtint quelques temps après réparation, à l'issue d'un procès qui a réuni les principales parties responsables de cette sombre affaire.

Quiconque entreprendra une promenade autour du lavoir et le long du paisible sentier de randonnée, pourra imaginer le désordre et la furie des faits précédemment évoqués, dans le calme ambiant du lieu.

Sans doute est-il bon aussi de préciser que Louis et Annie qui demeurent aujourd'hui dans la demeure se sont mariés en décembre et n'ont rien à voir avec cette lamentable histoire dont il faut faire connaître les véritables protagonistes.



Faits-Divers... d'ici et d'ailleurs

Ainsi, si nous savons que Joseph Vigier fut la victime, il faut dénoncer le comportement inqualifiable du propriétaire du Prieuré de la Faye, dont la haine provoqua la furieuse chevauchée des hommes de Bourdeilles, avec une information fallacieuse : Joseph Vigier n'avait rien à voir avec les protestataires du bergeracois.

Pour être clair, il y avait en fait, une rivalité entre les deux hommes, faite de rancoeur et de vengeance, depuis de longues années, chacun essayant de nuire à l'autre, à toutes les occasions, pour des raisons lointaines. Vigier possédait des biens reçus en héritage, venus du Prieuré, que voulait récupérer Bernard de Jay, Prieur de la Faye, et dont le premier ne voulait pas se défaire. Le prétexte d'un désordre chez son ennemi était pain béni pour le Prieur !

Il faut dire aussi que les "Gens" de Bourdeilles étaient en fait les hommes du Sénéchal Henri, Comte et Baron de Bourdeilles, Capitaine d'une centaine d'hommes d'armes, catholique convaincu, qui avait eu vent d'une possible attaque des troupes du Duc de Rohan, du Sieur de La Force et du Sieur de Boisse- Pardaillan, protestants, fervents opposants au rapprochement de deux puissantes familles catholiques, et venant du Bergeracois avec l'intention de perturber cette union honnie, dans le bourg de Sourzac.

Pour être entièrement complet, il faut quand même préciser, que Louis n'était autre que le petit roi Louis XIII, mis sur le trône de France à la mort de son père, Henri IV, assassiné par Ravailac le 14 mai 1610. Le Roi est mort, vive le Roi ! Louis avait 9 ans. Sa mère, Marie de Médicis assurait la régence et avait décidé de marier son fils avec Anne d'Autriche, infante d'Espagne, en une ville médiane, d'où le choix de la cathédrale St André à Bordeaux. Les deux futurs époux avaient 14 ans.

Ce choix renforçait le parti catholique au détriment des protestants qu'Henri IV avait apaisés avec l'Edit de Nantes, mais dont l'annonce de ce mariage

changeait l'équilibre, d'où la décision des hommes d'armes venus du Bergeracois d'empêcher le passage du convoi royal.

En fin de compte, la rencontre n'eut pas lieu, le parti Huguenot ayant rebroussé chemin, conscients que ce mariage était en fait inévitable et que l'avenir qui allait s'assombrir à nouveau demandait beaucoup plus d'attention.

Toute cette fureur pour ça ! Pauvre Font de l'Auche ! Joseph Vigier quitta définitivement sa maison pour la ville de Périgueux et c'est dans cette ville que le *"28 mars 1629... Noble Bernard de Jay, écuyer, prieur de la Faye donne et paye à Pierre Vigier, fils de Joseph Vigier, bourgeois de la présente ville, y habitant et présent, la somme de 25 livres pour intérêt de la somme de 300 livres cédée à Joseph et Pierre Vigier..."*. La justice avait tranché, après déjà longue réflexion !

Clic, clac l'histoire est finie.



INFO CANICULE - INFO CANICULE

Le terme **“vague de chaleur”** est un terme générique qui désigne une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire pour la population.

Il recouvre les situations suivantes :

- **Le pic de chaleur** : chaleur intense de courte durée (un ou deux jours) présentant un risque sanitaire, pour les populations fragiles ou surexposées, notamment du fait de leurs conditions de travail et de leur activité physique ; il peut être associé au niveau de vigilance météorologique jaune

- **L'épisode persistant de chaleur** : températures élevées (IBM [1] proches ou en dessous des seuils départementaux) qui perdurent dans le temps (supérieur à trois jours) ; ces situations constituant un risque sanitaire pour les populations fragiles ou surexposées, notamment du fait de leurs conditions de travail et de leur activité physique ; il peut être associé au niveau de vigilance météorologique jaune

- **La canicule** : période de chaleur intense pour laquelle les IBM atteignent ou dépassent les seuils départementaux pendant trois jours et trois nuits consécutifs et susceptible de constituer un risque sanitaire notamment pour les populations fragiles ou surexposées ; elle est associée au niveau de vigilance météorologique orange

- **La canicule extrême** : canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à forts impacts non seulement sanitaires mais aussi sociétaux ; elle est associée au niveau de vigilance météorologique rouge.

La chaleur a un effet immédiat sur l'organisme, dès les premières augmentations de température : les impacts de la chaleur sur la santé ne se limitent pas aux phénomènes extrêmes.

Lorsqu'il est exposé à la chaleur, le corps humain active des mécanismes de thermorégulation qui lui permettent de compenser l'augmentation de la température (transpiration, augmentation du débit sanguin au niveau de la peau par dilatation des vaisseaux cutanés, etc.). Il peut cependant arriver que ces mécanismes de thermorégulation soient débordés et que des pathologies liées à la chaleur se manifestent, dont les principales sont les maux de tête, les nausées, les crampes musculaires, la déshydratation. Le risque le plus grave est le coup de chaleur, qui peut entraîner le décès.

Les risques sur votre santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes

Pendant les fortes chaleurs. Protégez-vous.

- Restez au frais (chez vous ou dans un lieu rafraîchi)
- Buvez de l'eau (sans attendre d'avoir soif)
- Mouillez-vous le corps
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Privilégiez les activités douces et sans effort
- Mangez frais, équilibré et en quantité suffisante

INFO CANICULE - INFO CANICULE

- Evitez l'alcool
- Prenez des nouvelles de vos proches et des plus fragiles
- En cas de malaise, appelez le 15

Consultez les recommandations pour les populations en cas de chaleur

Si la situation météorologique nationale l'exige, en cas de canicule d'ampleur nationale, le ministère chargé de la Santé peut activer une plateforme téléphonique d'information "Canicule".

Lorsque celle-ci est activée, n'hésitez pas à téléphoner pour obtenir toutes les réponses à vos questions concernant la vague de chaleur en cours.

Quels sont les effets de la chaleur ?



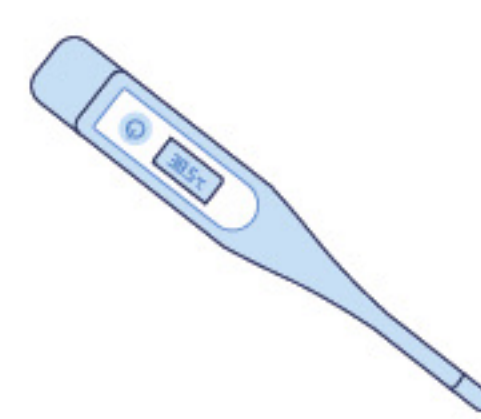
Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif



Je me mouille le corps



Je ferme les volets et fenêtres



Je privilégie des activités douces



Je mange frais et équilibré



J'évite de boire de l'alcool



Je prends des nouvelles des plus fragiles

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Info

La réglementation sur le brûlage des déchets verts.

Les règles relatives à l'usage du feu sont fixées par le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts adopté par l'arrêté préfectoral du 16 juin 2023.



Le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts fixe **un principe d'interdiction totale de brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département.**

Les filières de valorisation des déchets verts doivent être privilégiées (broyage, paillage, compostage, mise en déchetterie).

En commune urbaine, le brûlage de ces déchets est interdit toute l'année.

En commune rurale, en l'absence de solution alternative, le brûlage de ces déchets est toléré en période de risque faible (du 1^{er} octobre au dernier jour du mois de février).

Les conditions suivantes doivent être respectées :

- le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit (cerfa disponible sur le site de la Préfecture et en Mairie) et **au minimum cinq jours avant la date prévue**

- le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté

- le brûlage doit être réalisé entre 10h00 et 16h00

- les brûlages en tas ou cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie

- le brûlage ne doit pas être effectué s'il existe des risques de propagation du feu et notamment si la force du vent est supérieure à 5 m/s ou 20 km/h

- le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être

présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

Ces brûlages sont interdits dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- niveaux de risque modéré (du 1^{er} mars au 30 septembre), sévère, très sévère ou exceptionnel

- épisode de pollution de l'air ambiant

- mesure d'interdiction prise par le maire pour des raisons de sécurité ou de salubrité.

Les sanctions encourues

Le non-respect des dispositions précitées relève selon les situations des dispositions du code forestier (contravention de troisième ou quatrième classe) ou du règlement sanitaire départemental.

De plus, le fait de provoquer même involontairement un feu de forêt est puni de **deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.**

Source : Préfecture de DORDOGNE

Ne vous enflammez pas !

du 1er Octobre à fin Février

Arrêté préfectoral 24-2023-06-16-00004

Toute demande de brûlage est soumise à déclaration, au minimum 5 jours avant en Mairie, entre 10h et 16h et sous conditions.

A l'air libre le brûlage des déchets verts est entièrement **INTERDIT**

Du 1er Mars au 30 Septembre



Etat Civil.....



Naissances.....

LESTRADE Elena, Marie, Martine, Janine
née le 8 janvier 2025

FOUCAUD Eva, Dolores, Virginie
née le 24 février 2025

CARDIN ONESIME, Tyméo, Noéh, Jean
né le 14 mars 2025

- HAMDANI Liham
né le 9 juin 2025



Mariages

PRIOSET Emilie et CAILLE François
le 7 juin 2025



Décès.....

Sur la commune

BEY André, Lucien,
décédé le 9 janvier 2025

ATTANE épouse SOUQUE,
décédée le 12 mars 2025

Hors commune

DESSERRE épouse PACE Anne, Marie,
décédée le 9 janvier 2025,

JOVER Georges, Marcel,
décédé le 16 janvier 2025

CARVALHO DE CAMPOS José, Carlos,
décédé le 25 février 2025



Carnet d'adresses.....

Assistantes Maternelles



Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
LAMOTHE	Véronique	514 Impasse de Cayot	06 05 31 55 21
ROCHARD	Magalie	13 rue de la Pinède Résidence Val de l'Auche	06 72 70 78 12 05 53 13 31 48
TRELY	Anne Michèle	82 impasse de Puychaud	05 53 07 00 22



Santé.....

Sandrine AUBERT	Infirmière libérale	route des Vignes Boudeau	06 13 92 34 73
-----------------	---------------------	-----------------------------	----------------



Beauté.....

Laura RODRIGUES	Onglerie à domicile	rue de Bordeaux	06 26 86 27 97
Céline SF Coiffure	Coiffeuse à domicile	Impasse des Châtaigniers	06 73 06 47 82
L'outil de coiffure, Nadège SECHER	Salon de coiffure	31 av. Jean Jaurès, CHANCELADE	05 53 04 82 38
Alison JUARES	Coiffeuse à domicile	Impasse de Labat	06 73 95 62 00



Maison

Thierry BODEAU	Charpente et menuiserie	25 impasse de la Briasse	06 81 97 45 77
BONAMETAL	Serrurerie, Ferronnerie Métallerie	116 Route de Bordeaux 24430 Marsac sur l'Isle	05 53 53 41 27
TECHN "Y" CHAUFFAGE	Dépannage, entretien, intallation chauffage	Périgueux	06 09 43 63 71
CUISINE PRO	Frigoriste, cuisine professionnelle, maintenance, dépannage, climatisation	Annesse et Beaulieu	05 53 04 28 27
2 AM Assistance audiovisuel et ménager	Réparation électro-ménager, télé, hifi à domicile contact@2am24.fr	4 rue de la Prairie 24430 Marsac/l'Isle	05 53 04 23 23
EL TAUBY Patrice	Charpente, Couverture, Zinguerie	24110 Saint-Astier	06 79 08 68 95
GARRET Michaël	Plaquiste Peintre	Ferrière Sud 24110 Saint-Astier	07 70 37 88 65
C CLIM ELEC 24	Electricien, Climatisation air-air	340 ch. du Feuillardier 24110 Saint-Astier	06 31 68 41 03
Fred Projets Travaux	travaux en tous genres	Léguillac de l'Auche	06 09 32 74 10
Electrochoc	Vente, dépannage électroménager, électricité	24110 Saint-Astier	05 53 03 45 13
P.E.B 24	Rénovation et bâtiment Entreprise générale du bâtiment Tous corps d'état peb24renovation@gmail.com	Léguillac de l'Auche	06 80 52 43 73
LIOGIER EURL	Traitement Parasitaire	94 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	05 53 07 42 40
COUTEILLE Christophe	Artisan Electricien	Route des champs	06 37 75 28 13
CM EXPERTISES Charlène MONNIN	Expertises en estimations immobilières et agence immobilière	Annesse et Beaulieu	06 27 86 90 06



Extérieur

C. PAYSAGES Emilie Chagnon	Paysagiste conseil	296 impasse de Faucherie	05 53 03 42 21
2 R de Jardin Jérôme RIBETTE	Service d'aménagement paysager	39 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	06 17 89 37 84
CORREIA SALGADO Acacio	Terrassement, Aménagement Extérieur	3 impasse Henri IV Les Biarneix	06 64 86 11 63
SARL L.D Espaces Verts	Elagage Abattage Taille	Mensignac	06 79 78 56 71 06 33 59 59 00
HORIZON PAYSAGE Maxime DESPLAT	Création et entretien de jardin, conception et conseil d'espace extérieur	3929 Route du Val de l'Isle	06 42 29 02 30
Jardin d'Hyvert	Démoussage, Entretien Espace Vert	Mensignac	06 26 12 57 29



Producteurs

PÉRIGORD VITELLUS Frédéric MARCHIVE	Volailles, veau sous la mère	650 route des Vignes Boudeau	05 53 04 07 85
Annie AUTEXIER	Maraîcher, vente de légumes	Lundi : TOCANE, Vendredi : LE TOULON, Samedi : RAZAC, Dimanche : COULOUNIEIX	06 63 86 93 55
Camille BOUCHAREL Guillaume SUCOS	Maraîcher Bio ŒUFS BIO	1251 route des Champs	06 66 06 15 06 06 26 15 16 43
"Le Rucher d'Audrey" David GAILLARD	Artisan Pâtissier, présent sur les marchés de Périgueux	393 impasse de Puychaud	06 89 97 61 14
VILLEPONTOUX Kévin	Agneau, Porc, Noix	317 Impasse Puy le Ciel	06 22 75 95 43

Chers administrés professionnels, si vous souhaitez apparaître dans le carnet d'adresses du bulletin municipal ou pour toute mise à jour de coordonnées, vous pouvez contacter la mairie :

05 53 54 61 41 ou par mail mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr

Vous cherchez à louer votre maison ou vendre un terrain, une maison, contactez-nous également.

De nombreux appels en mairie pourraient vous intéresser.



Véhicules

SARL RIBETTE	Garage automobile	773 impasse de Cayot	05 53 54 65 03
---------------------	-------------------	----------------------	-----------------------



Divers

Bruno DESPLAT	Métallerie - Ferronnerie Serrurerie	3929 route du Val de l'Isle ZAE des 4 routes	05 53 04 86 07
L'Atelier d'Audrey	Création d'accessoires en tissus	1332 route des Moissons Sol de Dyme	06 67 87 32 93
Taxi Saint-Astier	Tous transports	Blanchou	06 68 24 76 97
Annie MEYNIEL	Service à la personne – aide administrative	Léguillac de l'Auche	06 10 51 25 59
NC Créa Nathalie COLONNA	Personnalisation vêtements et accessoires	383 Route des Vignes	06 73 18 53 11
CM EXPERTISES Charlène MONNIN	Accompagnement juridique, fiscal, patrimonial et immobilier	Annesse et Beaulieu	06 27 86 90 06



Hébergement - Restauration

Guillaume ROSPARS	Gîte 6 personnes, piscine	198 route de la Fontaine aux ânes	06 08 32 51 97
BOUDEAU & CO Colette MARCHIVE	2 chambres d'hôtes 1 gîte 5 personnes	49 impasse de Boudeau	06 65 47 87 76
Fournil de la Vallée	Boulangerie - Pâtisserie	65 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	05 53 53 92 15
Hygge En Périgord	1 gîte 2 pers avec espace balnéo privatisé et 1 gîte 12 pers avec espace balnéo en option	289 impasse de Merlet	06 23 13 34 52
Le Panier de l'Auche	Epicerie	7 route des Orchidées Sauvages	06 81 95 94 57



Associations

	Président	Contact	Secrétaire
CLS Foot	Mickaël MIGOUT	06 19 80 39 84	Cécile HYVER
Trait d'Union	Fanny BELAIR	07 89 62 65 37	Laura RODRIGUEZ
Comité de jumelage	Nicole ROSPARS	06 45 45 32 55	Nadine KODRYNS
Gymforme	Brigitte DONVAL	06 20 82 84 88	Marie-Thérèse PUCHEU
Anciens Combattants	Jean-Bernard COULAUD	06 17 30 87 30	Michèle TROUBADIS
Club du temps libre	Corinne CARDIN	09 52 35 28 54	Evelyne DUNON
Fa Si l'Auche	Raphaël BOSSAVIE	06 42 53 16 71	Françoise SOREL
Ça "swing" à Léguillac	Nadine GACHE	06 23 13 34 52	Claude MARCQ
Le Clau Chez de l'Auche	Jérôme RIBETTE	06 81 30 24 76	Annabelle LALUE
la Faye	Cléa GOURMEL	06 32 11 45 23	Marine BONNELIE

Horaires Bibliothèque

Tél : 05 53 54 38 45

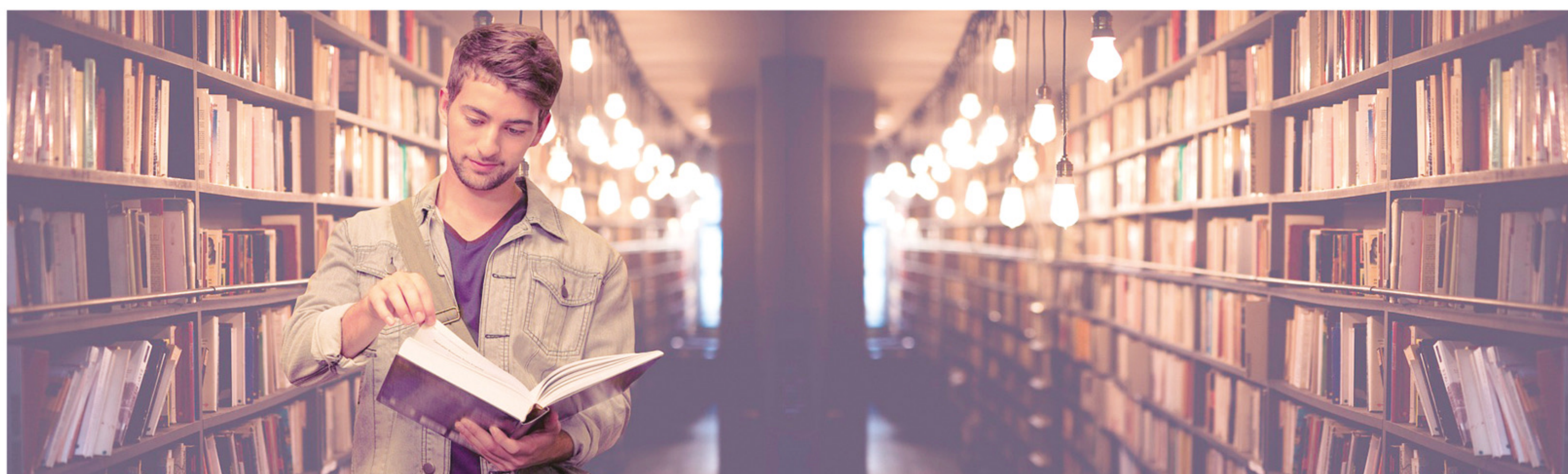
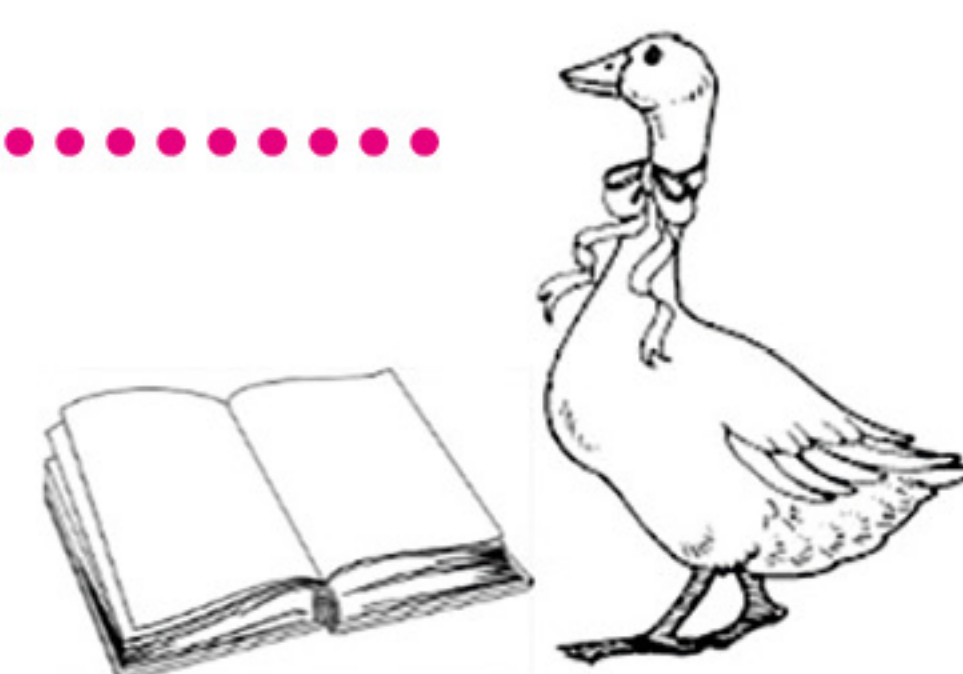
LUNDI : 16h - 18h

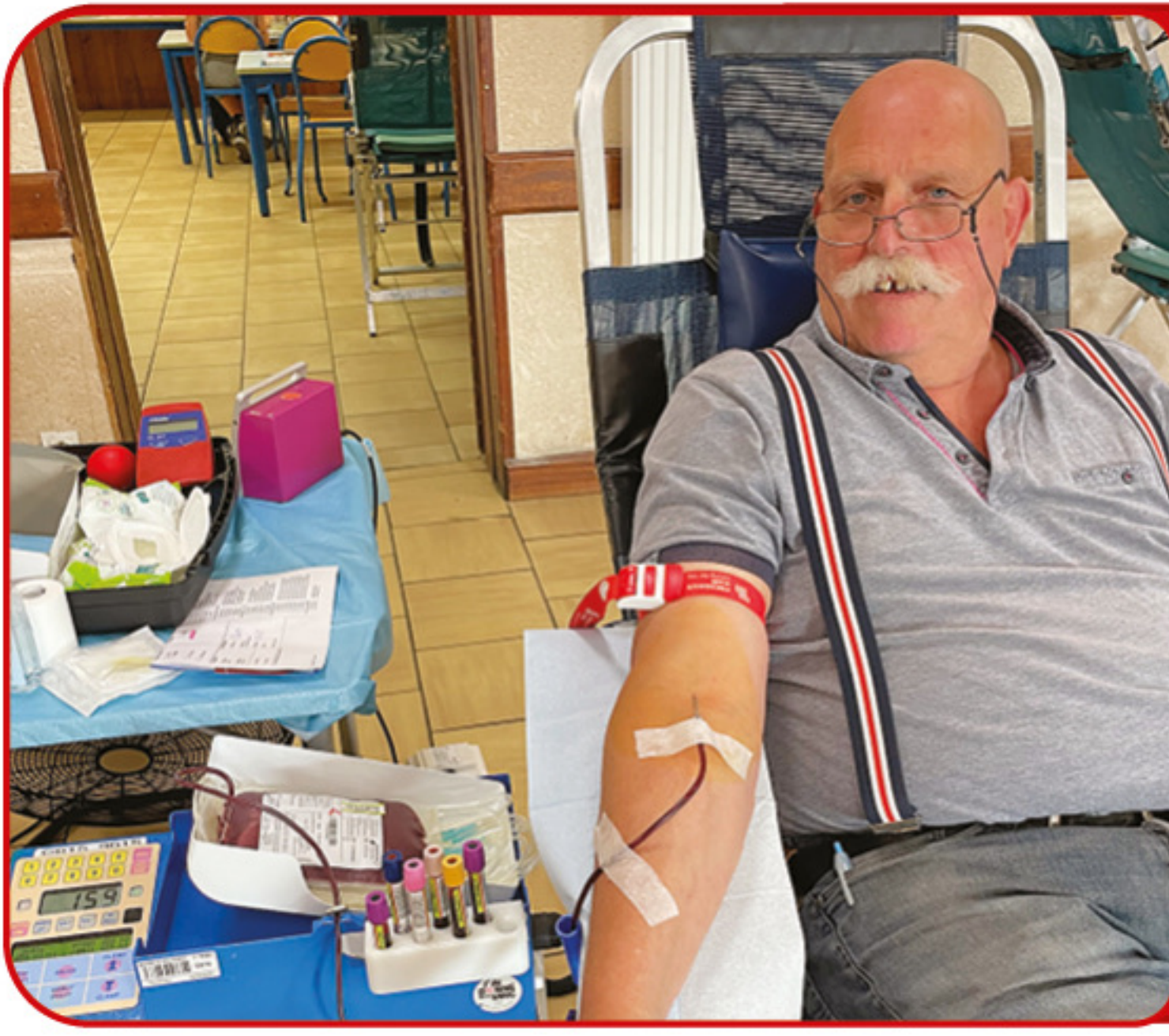
MARDI : 15h - 17h30

MERCREDI : 14h30 - 17h30

JEUDI : 15h00 - 17h30

VENDREDI et samedi : Fermé





**Si vous avez 5 min à donner pour
un geste citoyen, pensez
au don du sang**

La Commune a son propre site internet

<https://leguillacdelauche.fr>

Vous y retrouverez toutes les informations de la commune, les démarches administratives en ligne, les infos des associations, la jeunesse et l'enfance, l'annuaire des entreprises



MAIRIE

18 rue de l'Oie

24110 Léguillac de l'Auche

Téléphone : 05 53 54 61 41

Télécopie : 05 53 54 46 19

Courriel : mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h - 14h-18h

Mardi : 9h-12h - 14h-18h

Mercredi : Semaine impaire 9h-12h

Jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Vendredi : 9h-12h - 14h-16h

Samedi : Semaine paire 9h-12h



*La Plume
de l'Oie*